



60 ans

IAEA *L'atome pour la paix et le développement*

## Circulaire d'information

**INFCIRC/913**

3 mars 2017

**Distribution générale**

Français

Original : anglais

---

# Communication datée du 24 janvier 2017 reçue de la mission permanente du Pakistan concernant l'examen des listes de contrôle et une ordonnance réglementaire statutaire

1. Le Directeur général a reçu de la mission permanente du Pakistan auprès de l'Agence une communication datée du 24 janvier 2017 à laquelle était jointe une note d'information sur le troisième examen des listes de contrôle et l'ordonnance réglementaire statutaire 1142 (I)/2016, datée du 18 novembre 2016, portant amendement des listes de contrôle des biens, technologies, matières et équipements liés aux armes nucléaires et biologiques et à leurs vecteurs, figurant dans l'ordonnance réglementaire statutaire 276 (I)/2015.

2. Conformément à la demande qui y était formulée, cette communication, ainsi que la note d'information et l'ordonnance réglementaire statutaire<sup>1</sup>, sont reproduites ci-après pour l'information de tous les États Membres.

---

<sup>1</sup> L'ordonnance réglementaire statutaire est disponible en anglais dans la version en ligne du présent document.

MISSION PERMANENTE DU PAKISTAN AUPRÈS DES ORGANISATIONS  
INTERNATIONALES

VIENNE

N° 9-1/2016

Le 24 janvier 2017

Monsieur le Directeur général,

J'ai l'honneur de vous informer que le gouvernement pakistanais a rendu publiques les listes révisées de contrôle de biens, technologies, matières et équipements liés aux armes nucléaires et biologiques et à leurs vecteurs dans l'ordonnance réglementaire statutaire 1142(1)/2016 datée du 18 novembre 2016.

2. Les listes de contrôle ont initialement été rendues publiques en 2005, en application de la Loi de 2004 sur le contrôle des exportations de biens, technologies, matières et équipements liés aux armes nucléaires et biologiques et à leurs vecteurs. Elles ont ensuite été révisées en 2011 et 2015 par un groupe de travail conjoint interministériel permanent. Ces listes révisées ont été diffusées par l'Agence, respectivement comme document INFCIRC/832 le 30 novembre 2011, et comme document INFCIRC/890 le 9 novembre 2015.

3. Les listes de contrôle révisées ont été entièrement harmonisées avec les listes tenues par le Groupe des fournisseurs nucléaires (GFN), le Régime de contrôle de la technologie des missiles (RCTM) et le Groupe de l'Australie (GA).

4. La révision des listes de contrôle illustre bien la ligne d'action du Pakistan, qui s'emploie, en tant qu'État doté d'armes nucléaires responsable, à mettre en œuvre ses engagements nationaux et internationaux en matière de non-prolifération, et continue de renforcer les contrôles réglementaires des biens et technologies à double usage sensibles.

5. Compte tenu des besoins énergétiques croissants qu'engendre son développement et de la rareté de ses réserves naturelles en combustibles fossiles, le Pakistan prévoit de produire, conformément aux garanties de l'AIEA, 8 800 MW d'énergie d'origine nucléaire d'ici à 2030, et à cette fin, de faire construire de nouvelles centrales nucléaires. Toutes les centrales nucléaires du Pakistan sont soumises aux garanties de l'AIEA. De plus, des contrôles efficaces et rigoureux des exportations devraient faciliter une coopération internationale non discriminatoire dans le domaine des applications civiles et pacifiques de la technologie nucléaire.

6. Je vous saurais gré de bien vouloir faire distribuer à tous les États Membres de l'AIEA, comme document INFCIRC, la présente lettre et l'ordonnance réglementaire statutaire jointe, en signe de l'attachement du Pakistan aux objectifs de non-prolifération ainsi qu'aux responsabilités statutaires de l'AIEA.

Veuillez agréer, Monsieur le Directeur général, l'assurance de ma très haute considération.

[Signé]

(Ayesha Riyaz)  
Ambassadrice

M. Yukiya Amano  
Directeur général  
AIEA

## Note d'information

### Troisième examen des listes de contrôle

1. Les listes de contrôle de biens et technologies sensibles ont été rendues publiques le 19 octobre 2005, en application de la *Loi de 2004 sur le contrôle des exportations de biens, technologies, matières et équipements liés aux armes nucléaires et biologiques et à leurs vecteurs*. Ces listes ont été révisées en juillet 2011, puis en mars 2015, dans le cadre d'un processus d'examen inter-institutions complet, selon la procédure habituelle. Le troisième examen de ces listes a été achevé récemment. Les derniers ajouts et modifications tiennent compte des avancées technologiques et des ajouts et modifications faits par des régimes internationaux de contrôle des exportations comme le Groupe des fournisseurs nucléaires (GFN), le Régime de contrôle de la technologie des missiles (RTCM), et le Groupe de l'Australie (GA).
2. Les modifications portent principalement sur les catégories techniques suivantes : Matières, installations et équipements nucléaires, Micro-organismes et toxines, Traitement des matériaux, Électronique, Calculateurs, Capteurs et lasers, Navigation et aéro-électronique, et Aérospatiale et propulsion. Outre le remaniement du texte et l'ajout d'explications visant à clarifier les contrôles, de nouvelles sous-catégories techniques ont été créées.
3. Des notes explicatives ont été ajoutées à la catégorie Matières, installations et équipements nucléaires, afin de clarifier les contrôles existants. Des sous-catégories de fours à vide et à atmosphère contrôlée pour métallurgie ont été ajoutées dans les contrôles des torches à plasma et des canons à électrons. Des spécifications portant sur les contrôles existants ont été améliorées, et les exemptions accordées aux fabriques de graphite ont été révoquées.
4. La gamme des contrôles portant sur les systèmes complets de fusée et sous-systèmes et équipements associés a été élargie, avec l'ajout de sous-catégories de propergols gélifiés, de chambres de combustion et tuyères, de propergols et leurs composants chimiques, et d'installations d'essais aérothermodynamiques. De plus, une remarque générale concernant les logiciels a été ajoutée afin de clarifier encore leur contrôle. Les logiciels pour véhicules aériens avec équipage modifiés pour opérer comme des véhicules aériens sans équipage ont été ajoutés, et des contrôles portent désormais sur les logiciels et technologies servant à la mise au point, à la fabrication et à l'emploi de plusieurs éléments liés aux vecteurs d'armes nucléaires et biologiques.
5. La liste se rapportant aux agents pathogènes s'est allongée et de nouvelles sous-catégories relatives aux chambres de confinement biologique et au matériel d'inhalation à aérosol ont été incluses. Des explications ont été apportées au sujet des matériaux fluorocarbures polymères utilisés dans le matériel de traitement des matériaux.
6. En outre, diverses initiatives ont été lancées, à différents niveaux, pour renforcer encore le mécanisme d'application de la loi, parmi lesquelles le déploiement de matériel de détection, l'institutionnalisation de la formation à l'identification des biens et des matières, la constitution d'une équipe chargée de l'inspection et de l'application de la loi, des mesures de sensibilisation et la coordination inter-institutions. Ces mesures démontrent que le Pakistan, en tant qu'État doté d'armes nucléaires responsable, poursuit résolument sa politique en faveur de la réalisation des objectifs communs de non-prolifération et de contrôle efficace des exportations.

.....